

CIRCUIT DE L'ÎLE ADET FROSSAY

Accessible uniquement en saison sèche



Sud Estuaire
communauté de communes

20,3 km



Site touristique/
patrimoine

Point de
vue

Parking

Sentier
inondable

Départ

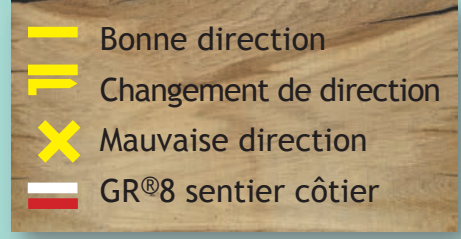


CIRCUIT DE L'ÎLE ADET

FROSSAY

Entre mer et campagne, marais et bords de Loire, la Communauté de Communes Sud Estuaire offre 16 possibilités de circuits, de 3,5 km à 20 km. Les fiches randonnée sont téléchargeables sur www.cc-sudestuaire.fr

Balilage



Praticabilité



20,3km 5h
 2h15 2h

Appréciez la variété des espèces végétales sur le parcours : frênes, hêtres, érables, chênes, aubépines, châtaigniers... Faites le tour complet de l'île : la topographie du terrain permet de s'imaginer son contour autrefois. Les noms des hameaux sont évocateurs : Port de l'île, Pé de l'île, Moulin de l'île...

Départ : Place du Général de Gaulle

À voir, à faire

Visitez le long du canal maritime de la Basse Loire, la **Machinerie des Champs Neufs**. Cette infrastructure régule l'écoulement des eaux pluviales, des marais vers la Loire.

Ouverture : renseignements en mairie. Tél. 02 40 39 72 72

Les Marais

L'Est de la commune de Frossay est occupé par des prairies humides irriguées par un vaste réseau de canaux et d'étiérs. Cette géographie a formé un très riche écosystème où se sont développés oiseaux et échassiers. La prairie de Tenue est propice à l'élevage tout autour de l'île.

- 1 Au départ de la **place du Général de Gaulle**, passez devant l'église puis tournez à droite rue St-Front. Prenez deux fois à gauche et marchez rue Maneyrol pour sortir du bourg. À l'intersection, tournez à droite puis empruntez le prochain sentier à droite.
- 2 Marchez tout droit jusqu'à la **Choltièrre**, puis tournez à gauche pour rejoindre la route D67. Traversez la route et prenez le premier chemin à gauche à travers la ferme de la Grande Bauderie. Poursuivez à droite puis à gauche à la route. Le sentier mène à la Tuffelais jusqu'à l'île Adet sur la gauche.
- 3 Faites le tour de l'île et admirez la **faune et la flore remarquables** des marais.
- 4 En revenant de l'île, empruntez le même itinéraire qu'à l'aller pour revenir au village de la Choltièrre. Tournez à droite puis direction la **Blonnetais** à l'intersection. À ce village, trouvez le petit sentier à droite qui remonte à la Championnière, puis un autre chemin sur la droite vers la **Moinerie**.
- 5 À la Moinerie, tournez à gauche, passez la **Croix Saint-Antoine**, et prenez le sentier jusqu'au **menhir des Pins**. Le circuit poursuit à droite puis sur le chemin rural à gauche. La route descend ensuite vers le ruisseau du Migron. Au niveau de la route D78, dirigez-vous vers **Frossay** à gauche.
- 6 À la première maison tournez à droite rue du Magnolia jusqu'à trouver une étroite venelle sur votre gauche. Revenez au point de départ par la rue de la Mairie, la rue du Prieuré, et la rue des Jardins à gauche.

À ne pas manquer :

- la vue sur le Sillon de Bretagne
- les marais
- le menhir des Pins

Balilage

Suivez le guide



Guide de bonne conduite du randonneur

- Préparez votre randonnée en sélectionnant un itinéraire adapté (distance, praticabilité...).
- Partez avec un équipement adapté : chaussures de marche, gourde d'eau, vêtement pour la pluie si nécessaire.
- Restez sur le sentier, respectez les espaces naturels en tenant compte des panneaux d'information sur le trajet.
- Soyez vigilant lors de la traversée de routes.
- Ramassez vos déchets.
- Partagez les espaces naturels et restez attentif aux autres usagers.
- Respectez les propriétés privées - champs, marais, pêcheries - ainsi que le travail des agriculteurs, des éleveurs et des pêcheurs.